

CHARTRE ÉCO-RESPONSABLE

Tous conscients que la situation sanitaire et environnementale actuelle exige des mesures de précaution, l'objectif de cette « Charte éco-responsable » est d'encadrer le déroulement du *Défi Mars Bleu Connecté*, du 1^{er} au 31 Mars 2023, dans le respect strict des règles transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales.

Chaque participant au *Défi Mars Bleu Connecté* s'engage à :

- ✓ Marcher, courir ou pédaler en respectant impérativement une distance de 3 mètres entre deux personnes et si vous courez en groupe dans la limite de 10 personnes maximum.
- ✓ Ne pas réaliser la course sur un tapis, un home trainer... (votre montre ne vous fournira pas de données GPS et le fichier GPX nécessaire).
- ✓ Marcher, courir, pédaler ou nager en extérieur.
- ✓ Marcher, courir, pédaler ou nager sans bénéficier de vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités en plein air.
- ✓ Respecter le code de la route.
- ✓ Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire.
- ✓ Ne pas cracher.

Avoir un comportement éco-responsable

- Ne pas jeter vos déchets sur la voie publique.
- Respecter et laisser les lieux publics propres.
- Privilégier une gourde d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique.
- Privilégier de marcher ou courir proche de votre domicile sans utiliser de moyen de transport.
- Préférer la douche au bain, même après l'effort !
- Pensez à la préservation de la nature.